

Conseillers en exercice : 77 L'an deux mille vingt-trois, le sept avril, à dix-neuf heures,  
Présents : 48 le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire  
Absents excusés : 14 à la salle des Conférences du Rozier Coren à Saint-Flour,  
Pouvoirs : 15 après convocation légale en date du 31 mars 2023, sous  
Votants : 63 la Présidence de Madame Céline CHARRIAUD.

**Présents :**

MME Agnès AMARGER, M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Béatrice ANTONY, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, M. Gilles BIGOT, M. Richard BONAL, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Alberto COSTANTINI, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, M. Benjamin SALSON, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Bernard COUDY, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Gérard DELPY, MME Ghislaine DELRIEU, M. Christian GENDRE, M. Vital GENDRE, M. Éric GOMESSE, MME Olivia GUEROULT, MME Martine GUIBERT, MME Nathalie LESTEVEN, M. Philippe MATHIEU, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, MME Marie PETITIMBERT, M. Marc POUGNET, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Bernard REMISE, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, M. Olivier REVERSAT, M. Pierre SEGUIS, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL.

**Absents excusés :**

M. Frédéric ASTRUC, MME Marina BESSE, M. Robert BERTRAND, M. Claude BONNEFOI, MME Yolande CHASSANG, M. Jérôme GRAS, MME Nadine JANVIER, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Marine NEGRE, M. Louis PECHAUD, MME Sylvie PORTAL, M. Pascal POUDEVIGNE, MME Patricia ROCHÈS, M. Michel ROUFFIAC.

**Pouvoirs :**

MME Pierrette BEAUREGARD donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU  
M. Robert BOUDON donne pouvoir à M. Bernard REMISE  
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Philippe DELORT  
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES  
M. Philippe ECHALIER donne pouvoir à MME Agnès AMARGER  
M. Adrien LAMAT donne pouvoir à M. Marc POUGNET  
MME Annick MALLET donne pouvoir à MME Marie PETITIMBERT  
M. Guy MICHAUD donne pouvoir à M. Gilbert CHEVALIER  
M. Louis NAVECH donne pouvoir à M. Christian GENDRE  
M. Jean-Luc PERRIN donne pouvoir à M. Philippe MATHIEU  
MME Jeanine RICHARD donne pouvoir à M. Bernard MAURY  
M. Robert ROUSSEL donne pouvoir à M. Gérard MOULIADE  
M. Serge TALAMANDIER donne pouvoir à MME Céline CHARRIAUD  
MME Maryline VICARD donne pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT  
M. Loïc POUDEROUX donne pouvoir à MME Sophie BENEZIT

Madame Annie ANDRIEUX a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **18 AVR. 2023**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **18 AVR. 2023**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

## **OBJET       AUTORISATIONS DE PROGRAMME/CRÉDITS DE PAIEMENT - MAISONS TERRITORIALES DE SANTE**

RAPPORTEUR : Monsieur Philippe DELORT

**Vu** la délibération du conseil communautaire n°2021-286 en date du 8 décembre 2021 portant création des autorisations de programme / crédits de paiements des maisons de santé de Neuvéglise-sur-Truyère et Valuégjols ;

**Vu** la délibération du conseil communautaire n°2022-132 en date du 13 avril 2022 portant ajustement des autorisations de programme / crédits de paiement des maisons de santé territoriales de Neuvéglise-sur-Truyère et de Valuégjols ;

**Vu** la délibération n°2023-118 du conseil communautaire du 7 avril 2023 portant adoption du budget primitif 2023 - Budget annexe Maisons territoriales de santé ;

**Considérant** la nécessité d'ajuster le calendrier et le montant des autorisations de programme au regard de l'évolution des projets des maisons de santé de Neuvéglise-sur-Truyère et de Valuégjols ;

**Considérant** le projet de création d'une maison de santé à Pierrefort ;

**Considérant** qu'il convient de créer une autorisation de programme / crédits de paiement (AP/CP) au vu de l'avancée du dossier et d'y inclure la totalité des dépenses et des recettes afférentes à l'opération ;

**Considérant** que les dépenses d'équipement seront équilibrées par les recettes d'investissement suivantes : subventions - autofinancement ;

**Rappelant** que les reports de crédits de paiement non utilisés se feront automatiquement d'une année sur l'autre et que toute autre modification interviendra par délibération du conseil communautaire ;

**Etant précisé** que les crédits de paiement 2023 sont inscrits au budget annexe Maisons territoriales de santé 2023 à l'opération n°103 ;

Le Conseil Communautaire après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

**DECIDE DE VOTER le montant de l'autorisation de programme et la répartition de crédits de paiement tels que définis ci-après :**

### **AUTORISATION DE PROGRAMME/CRÉDITS DE PAIEMENT POUR L'EXTENSION de LA MAISON DE SANTE DE PIERREFORT Opération budgétaire n°103**

<b>Exercice</b>	<b>2021-2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>Coût prévisionnel opération HT</b>
<b>Crédits de paiement</b>				
Etudes-Travaux-Autres dépenses	66 970,65 €	446 000,00 €	379 979,35 €	<b>892 950,00 €</b>
<b>Montant total des crédits par année</b>	<b>66 970,65 €</b>	<b>446 000,00 €</b>	<b>379 979,35 €</b>	<b>892 950,00 €</b>
<b>Recettes prévisionnelles</b>				
DSIL (étude)	1 332,00 €	3 108,00 €		<b>4 440,00 €</b>
Conseil départemental		241 800,00 €	223 200,00 €	<b>465 000,00 €</b>
Conseil régional		93 220,65 €	156 779,35 €	<b>250 000,00 €</b>
Emprunt réalisé	73 000,00 €	100 510,00 €		<b>173 510,00 €</b>

Accusé de réception en préfecture  
015-20066666-20230407-DEL-2023-119-DE  
Date de télétransmission : 18/04/2023  
Date de réception préfecture : 18/04/2023

✚ **DECIDE D'AJUSTER** les montants des autorisations de programme conformément au nouveau planning des opérations et aux inscriptions budgétaires nécessaires pour l'exercice 2023 tels que définis ci-après :

**AUTORISATION DE PROGRAMME/CRÉDITS DE PAIEMENT  
POUR L'EXTENSION DE LA MAISON DE SANTE DE NEUVEGLISE-SUR-TRUYERE**  
Opération budgétaire n°102

Exercice	2021	2022	2023	Coût prévisionnel opération HT
<b>Crédits de paiement</b>				
Etudes-Travaux-Autres dépenses	36 700,00 €	193 281,00 €	255 719,00 €	<b>485 700,00 €</b>
<b>Montant total des crédits par année</b>	<b>36 700,00 €</b>	<b>193 281,00 €</b>	<b>255 719,00 €</b>	<b>485 700,00 €</b>
<b>Recettes prévisionnelles</b>				
Contrat de ruralité (étude)		1 036,00 €		<b>1 036,00 €</b>
DSIL (étude)		444,00 €		<b>444,00 €</b>
Etat DSIL		114 216,00 €		<b>114 216,00 €</b>
Conseil Départemental		44 350,00 €	41 372,00 €	<b>85 722,00 €</b>
Conseil Régional			125 660,00 €	<b>125 660,00 €</b>
Emprunt réalisé		69 935,00 €	88 687,00 €	<b>158 622,00 €</b>

**AUTORISATION DE PROGRAMME/CRÉDITS DE PAIEMENT  
POUR L'EXTENSION de LA MAISON DE SANTE DE VALUEJOLS**  
Opération budgétaire n°104

Exercice	2021	2022	2023	Coût prévisionnel opération HT
<b>Crédits de paiement</b>				
Etudes-Travaux-Autres dépenses	64 972,00 €	302 796,33 €	254 091,67 €	<b>621 860,00 €</b>
<b>Montant total des crédits par année</b>	<b>64 972,00 €</b>	<b>302 796,33 €</b>	<b>254 091,67 €</b>	<b>621 860,00 €</b>
<b>Recettes prévisionnelles</b>				
Etat DSIL (étude)		15 180,00 €		<b>15 180,00 €</b>
Etat DSIL (travaux)		52 687,00 €	29 603,00 €	<b>82 290,00 €</b>
Conseil départemental		20 300,00 €	11 360,00 €	<b>31 660,00 €</b>
Conseil régional		29 200,00 €	16 425,00 €	<b>45 625,00 €</b>
DETR 2022		54 621,00 €	31 669,00 €	<b>86 290,00 €</b>
Sytec CEE			20 000,00 €	<b>20 000,00 €</b>
Emprunt réalisé	15 800,00 €	149 980,33 €	175 034,67 €	<b>340 815,00 €</b>

POUR : 63 VOIX

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

La Présidente,

Céline CHARRIER



La secrétaire de séance

MME Annie ANDRIEUX

Accuse de réception en préfecture  
018-200066660-20230407-DELIB2023-119-DE  
Date de télétransmission : 18/04/2023  
Date de réception préfecture : 18/04/2023